

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GRANDES-PILES**

Séance ordinaire du 2 octobre 2025

Séance ordinaire de ce conseil, tenue à dix-huit heures (18 h), le deuxième jour du mois d'octobre deux mille vingt-cinq (2 octobre 2025), au Centre communautaire situé au 650, 4^e Avenue, Grandes-Piles.

La séance est tenue sous la présidence de la mairesse, Mme Caroline Clément.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Jacques Lemay
M. Michel Sesena
Mme Martine Muller
M. Frédéric Harnois
M. Jean-Claude Coydon

Tous les membres présents formant quorum.

Est également présent monsieur Benoît Caouette, directeur général par intérim.

Mme Doriane Demers-Toutant, conseillère, est absente.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 2 octobre 2025

1. **Administration municipale**
 - 1.1 Ouverture de l'assemblée
 - 1.2 Mot de la mairesse
 - 1.3 Adoption de l'ordre du jour de la séance du 2 octobre 2025
 - 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2025
 - 1.5 Dépôt du bordereau de correspondance d'octobre 2025
 - 1.6 Résolution de remerciements au Marché public.

2. **Trésorerie**
 - 2.1 Bordereau des dépenses du mois et approbation des comptes en date du 2 octobre 2025
 - 2.2 Engagement de crédits pour un montant de 12 000 \$ avec taxes pour finaliser le parc Flora-Marchand vs subvention FFR

3. **Sécurité publique**
 - 3.1

4. **Transport, Hygiène du milieu et Environnement**
 - 4.1

5. **Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire**
 - 5.1 Dépôt du rapport sommaire des permis de septembre 2025
 - 5.2 Résolution d'appui au projet Martinet ramoneur, projet piloté par le bassin versant de la Saint-Maurice

6. **Loisirs et culture, Tourisme, Santé et bien-être**
 - 6.1 Résolution de soutien financier à Moisson Mauricie / Centre-du-Québec

Autres sujets

- 7.1 Affaires nouvelles
Résolution de mise en valeur de la culture atikamekw sur le territoire de la Mauricie
- 7.2 Période de questions – Parole à l’assemblée
- 7.3 Levée de l’assemblée

Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-huit heures (18 h), sous la présidence de madame Caroline Clément, mairesse. Monsieur Benoît Caouette agit comme directeur général par intérim.

En début de séance, madame la mairesse s’adresse à l’assemblée présente et souhaite la bienvenue à tous.

1.3 Lecture et adoption de l’ordre du jour

Sur proposition de M. Jacques Lemay

Dûment appuyée par Mme Martine Muller

2025-10-132

IL EST RÉSOLU

Que le conseil adopte l’ordre du jour de la séance ordinaire du 2 octobre 2025 avec les modifications apportées.

ADOPTÉ à l’unanimité par les conseillers.

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025

CONSIDÉRANT que le procès-verbal a été remis à tous les membres du conseil;

Sur proposition de M. Jean-Claude Coydon

Dûment appuyée par M. Michel Sesena

2025-10-133

IL EST RÉSOLU

De dispenser la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025 et qu’il soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ à l’unanimité par les conseillers.

1.5 Dépôt du bordereau de correspondance

Dépôt, avec dispense de lecture, du bordereau de correspondance du mois d’octobre 2025, faisant état de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire et devant être présentée au conseil.

Le résumé se lit comme suit :

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE Séance du conseil du 2 octobre 2025

1) GOUVERNEMENTS, MINISTÈRES ET LEURS ORGANISMES

A) Union des municipalités du Québec :

1. Communiqué : des municipalités du Québec et du Vermont unissent leurs voix pour demander le retrait des tarifs douaniers.
2. Communiqué du remaniement ministériel à Québec : le président de l'UMQ réaffirme les priorités municipales.
3. Communiqué : première rencontre sur les enjeux prioritaires du monde municipal entre l'UMQ et la ministre Geneviève Guilbault
4. Communiqué : élections municipales 2025 : le compte à rebours est officiellement lancé.
- 5.

B) Fédération québécoise des municipalités

1. Affichage électoral dans le cadre des élections municipales
2. Résolutions issues du congrès 2025

C) Ministère des Ressources naturelles et des Forêts :

1. Dans le cadre de ses obligations édictées en vertu de l'article 654 de la Loi sur les mines, on nous envoie les avis des droits exclusifs d'exploration (claims).
- 2.

C) Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec :

1. En date du 24 septembre, la ministre nous informe du report de l'échéance pour la conformité au règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.

E) Ministère des Transports :

1. On nous informe que le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) a été renouvelé jusqu'au 31 mars 2027

2) MUNICIPALITÉS ET MRC

3) ORGANISMES ET FOURNISSEURS MUNICIPAUX

A. Réseau biblio

1. On nous avise de la suspension du prêt entre bibliothèques dû à la grève chez Postes Canada

B. CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec :

2. Date confirmée pour la vaccination à l'automne 2025 : le 20 novembre 2025 à la salle communautaire de Grandes Piles.

4) AUTRES ORGANISMES ET FOURNISSEURS

A) E 360S :

1. Courriel confirmant la date des encombrants : le 21 octobre 2025

B) David Vincent :

1. Lettre demandant à la Municipalité d'étudier l'appellation du chemin pour les lots 4525999 à 6 565 275. Le nom proposé est « Chemin des Rochers ».

D) Réseau Grandes-Piles :

1. Courriel des soupers rassembleurs : soit le mercredi 22 octobre, le souper de l'Halloween, et le mercredi 4 décembre, souper de Noël (réservations obligatoires)

2. Rencontre d'auteur avec Guillaume Morissette à la salle communautaire : le 18 octobre 2025 à 14 h

E) **Richard Lajoie** :

Courriel demandant à la Municipalité d'étudier l'appellation de noms de rues pour le Domaine Alpin, il donne des suggestions de noms.

1.6 Résolution de remerciements au Marché public

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Grandes-Piles tient à remercier les anciens propriétaires du Marché public pour toutes les années à rendre ce service à la population de Grandes-Piles;

Sur proposition de Mme Martine Muller

Dûment appuyée par M. Jean-Claude Coydon

2025-10-134

IL EST RÉSOLU

Que la Municipalité de Grandes-Piles félicite et remercie les propriétaires du Marché public pour les services rendus à toute la population et leur souhaite bon succès dans leurs projets futurs.

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers.

2.1 Résolution concernant la liste des comptes à payer

CONSIDÉRANT que tous les conseillers ont à leur disposition la liste des comptes à payer;

CONSIDÉRANT que tous les conseillers ont à leur disposition la liste des comptes préautorisés;

CONSIDÉRANT le cumul des rapports de salaires nets couvrant la période de paie 18 du 24 août au 6 septembre 2025 ainsi que la période de paie 19 du 7 au 20 septembre 2025;

Sur proposition de Mme Doriane Demers-Toutant

Dûment appuyée par M. Frédéric Harnois

2025-10-135

IL EST RÉSOLU

D'approuver et payer les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 2 octobre 2025, au montant de 156 785,72 \$;

D'entériner les dépenses préautorisées dans les journaux 964 au montant de 72 783,90; journal 965 au montant de 12 338,45 \$; journal 966 au montant de 3074,52 \$ et le journal 2606 au montant de 22 390,14 \$;

D'entériner les paiements des salaires pour la période 18 du 24 août au 6 septembre 2025; et la période de paie 19 du 7 au 20 septembre 2025 au montant de 27 157,82 \$;

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

Je soussigné certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses présentées tel que décrit ci-haut au 2 octobre 2025.

Benoit Caouette

Directeur général et greffier-trésorier par intérim

2.3 Engagement de crédits pour un montant de 12 000 \$ avec taxes pour finaliser le parc Flora Marchand vs subvention FFR

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Grandes-Piles a obtenu une subvention pour la réalisation du parc Flora-Marchand;

CONSIDÉRANT que les travaux ainsi que le rapport final doivent être faits pour le 31 décembre 2025;

Sur proposition de M. Jacques Lemay

Dûment appuyée par M. Michel Sesena

2025-10-136

IL EST RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise un engagement de crédit au montant de 12 000 \$ taxes incluses pour la réalisation d'une haie, de bancs et de poubelles.

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

5.1 Dépôt de la liste des permis généraux de septembre 2025 pour information aux élus

5.2 Résolution d'appui au projet Martinet ramoneur, projet pilote par le Bassin Versant Saint-Maurice

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Grandes-Piles souhaite exprimer son soutien officiel au projet mené par le Bassin Versant Saint-Maurice, visant à détecter, répertorier et protéger les dortoirs et nichoirs du Martinet ramoneur sur le territoire;

Sur proposition de M. Frédéric Harnois

Dûment appuyée par M. Michel Sesena

2025-10-137

IL EST RÉSOLU

Pour ces raisons, la Municipalité s'engage à :

- Collaborer avec le BVSM pour faciliter l'accès aux sites municipaux identifiés pour les inventaires lorsque nécessaire;
- Participer aux activités de sensibilisation et à la diffusion des résultats auprès des citoyens;
- Soutenir les efforts de communication et de mobilisation locale visant la protection du Martinet ramoneur.
- **ADOPTÉ** à l'unanimité par les conseillers

6.1 Résolution de soutien financier à Moisson Mauricie / Centre-du-Québec

CONSIDÉRANT que Moisson Mauricie / Centre du Québec soutient l'aide alimentaire apportée dans notre communauté;

CONSIDÉRANT que la demande d'aide de financement se chiffre à 72 \$ et est basée sur le nombre de demandes d'aide alimentaire auxquelles ils répondent chaque année via le Carrefour Normandie

Sur proposition de Mme Martine Muller

Dûment appuyée par M. Jean-Claude Coydon

2025-10-138

IL EST RÉSOLU

QUE le conseil autorise le directeur général par intérim à verser une aide financière au montant de 72 \$ à Moisson Mauricie / Centre du Québec pour 2025;

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

7.1 Résolution de mise en valeur de la culture atikamekw sur le territoire de la Mauricie

CONSIDÉRANT que le conseil de la Nation atikamekw et les six MRC de la Mauricie agissent en partenariat pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT que le projet consiste à concevoir et installer sept panneaux d'interprétation consacrés au patrimoine et à la culture atikamekw sur le territoire de la Mauricie;

CONSIDÉRANT qu'un panneau d'interprétation sera implanté dans chacune des six MRC et un autre dans une communauté atikamekw de la Haute-Mauricie;

CONSIDÉRANT que les chutes des Piles, aujourd'hui inondées à la suite de la construction de la première centrale hydroélectrique de Grand-Mère, étaient un site fréquenté par les Atikamekw lors de leurs déplacements estivaux entre les territoires de chasse et de trappe et les déplacements à Trois-Rivières qui étaient un important lieu d'échanges commerciaux intertribaux et un comptoir de traite à l'époque de la Nouvelle-France. Ils s'y arrêtaient à l'automne avant de regagner leurs territoires de chasse situés plus au nord.

CONSIDÉRANT que pour la MRC de Mékinac, leur choix pour l'installation du panneau d'interprétation s'est arrêté sur le parc municipal du quai et de la rampe de mise à l'eau de Grandes-Piles.

Sur proposition de M. Frédéric Harnois

Dûment appuyée par Mme Martine Muller

2025-10-139

IL EST RÉSOLU

QUE la Municipalité de Grandes-Piles autorise l'installation d'un panneau d'interprétation aux abords du quai et de la rampe de mise à l'eau;

QUE le choix de l'emplacement sera déterminé en collaboration avec les services municipaux de Grandes-Piles;

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

DÉPÔT DU COMPARATIF DES REVENUS ET DÉPENSES REMIS AUX ÉLUS AUX 30 SEPTEMBRE 2025.

La période de questions a duré 7 minutes

7.3 Résolution pour la levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que les sujets à l'ordre du jour ont tous été épuisés;

Sur proposition de M. Frédéric Harnois

Dûment appuyée par M. Jacques Lemay

2025-10-140

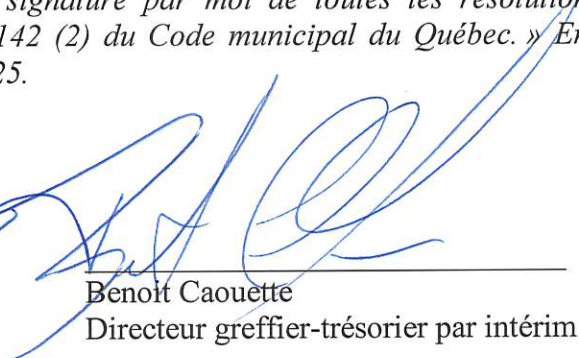
IL EST RÉSOLU

Que la séance soit levée à 18 h 27.

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers.

« Je soussignée, Caroline Clément, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec. » En foi de quoi, je signe ce 2 octobre 2025.


Caroline Clément
Mairesse


Benoit Caouette
Directeur greffier-trésorier par intérim